

Réf: Dossier 185309

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET OPTIMUM CONSULTING » en abrégé «
COC SARL »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
TERMINUS 32, Lot 867, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET OPTIMUM CONSULTING

» en abrégé « COC SARL »

Objet : - Externalisation contrôle de gestion,
- Constitution d'entreprises, et assistance aux entreprises sur les plans juridique, fiscal et Comptable, le conseil d'entreprises et de dirigeants d'entreprises en général
- Le suivi évaluation de projets, le montage de business plan,
-La mise en place de procédures,
-La création de sites web et d'applications,
-Le community management
- intégrateur de solutions informatiques, communication visuelle

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
TERMINUS 32, Lot 867, Ilot 24

Dirigeant(s) M ANOH KOUASSI MAX ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01749 du 13/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12503/GTCA/RC/2023 du 13/02/2023

